



**Secrétariat**

Distr.: Générale  
29 avril 2004

Français  
Original: Anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention sur  
l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-  
atmosphérique**

**Lettre datée du 1<sup>er</sup> avril 2004, adressée au Secrétaire général par le  
Chef du Département des affaires juridiques de l'Agence spatiale  
européenne**

Conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe) à laquelle elle a adhéré, l'Agence spatiale européenne a l'honneur de communiquer ci-joint des renseignements concernant le lancement du satellite Rosetta (voir annexe).

(*Signé*) **Stefania Barbieri**  
Chef du Département juridique



## Annexe

### Immatriculation d'objets spatiaux lancés dans l'espace extra-atmosphérique\*

#### Rosetta

Désignation de l'objet spatial:	Rosetta
Autorité de lancement:	Agence spatiale européenne (ESA)
Date de lancement:	2 mars 2004
Site de lancement:	Kourou, Guyane française
Principaux paramètres de l'orbite:	Mission dans l'espace lointain (catégorie B) Le satellite rejoindra la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko en août 2014 après trois survols de la Terre et un survol de Mars
Description générale de l'objet spatial:	Rosetta est un satellite d'exploration de l'espace lointain qui étudiera la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko. Il s'agit de la première sonde conçue pour se placer en orbite autour du noyau d'une comète et envoyer un atterrisseur à sa surface. Pendant plus d'un an, Rosetta analysera en détail ce reliquat de la nébuleuse primitive qui a donné naissance à notre système solaire voici quelque cinq milliards d'années. La sonde emporte 11 instruments développés en partenariat par les États membres de l'ESA et d'autres États. Ils observeront la comète à une altitude orbitale de 25 km. Par ailleurs, l'atterrisseur Philae emporte neuf instruments fournis par les États membres de l'ESA en partenariat avec les États-Unis, la Hongrie et la Fédération de Russie
Plan de fréquence:	
De la Terre vers l'espace:	7 168, 091 Mhz (télécommande/poursuite) 2 115,017 Mhz (télécommande/poursuite)
De l'espace vers la Terre:	8 421,790 Mhz (télémesure/poursuite) 2 296,851 Mhz (télémesure/poursuite)
Durée de vie nominale:	12 ans

---

\* Les informations sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.